

Barème d'honoraires



En vigueur à compter du 1^{er} mai 2013

Bail commercial

- ❖ Loyer inférieur à 16 667€ -> Honoraires forfaitaires de 5 000€
- ❖ Loyer supérieur à 16 667€ -> Honoraires = 30% du loyer annuel de référence
- ❖ En cas de droit d'entrée -> Honoraires = 10% du montant HT HD du droit d'entrée

Les honoraires de location, de bail commercial, sont basés sur le loyer annuel de référence hors charges, hors taxes et hors droits.

Honoraires à la charge exclusive du locataire.

Honoraires hors taxe.

Vente

- ❖ Montant de la vente de 0 € à 99 000€ -> Honoraires = 10.5%
- ❖ Montant de la vente de 100 000 € à 299 999 € -> Honoraires = 8.5%
- ❖ Montant de la vente de 300 000 € à 499 999 € -> Honoraires = 6.5%
- ❖ Montant de la vente supérieur à 500 000 € -> Honoraires = 5%

Les honoraires de vente sont calculés selon le prix de vente hors taxe et hors droits.

Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur.

Honoraires hors taxes.

DEVIM COMMERCIALISATION

Agence immobilière spécialisée dans les locaux commerciaux neufs